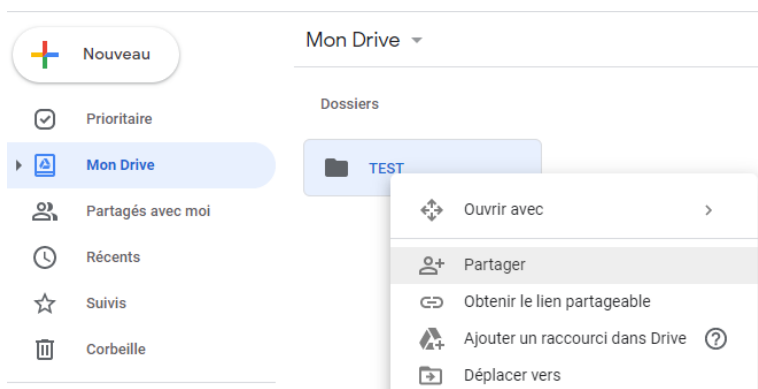


Partage universel de fichiers par Drive

Pour partager des fichiers avec d'autres personnes n'ayant pas Google Drive, le propriétaire du fichier à partager doit utiliser la méthode suivante :

- 1- Créer un dossier spécifique dans son Drive et clic droit pour définir le mode partage :



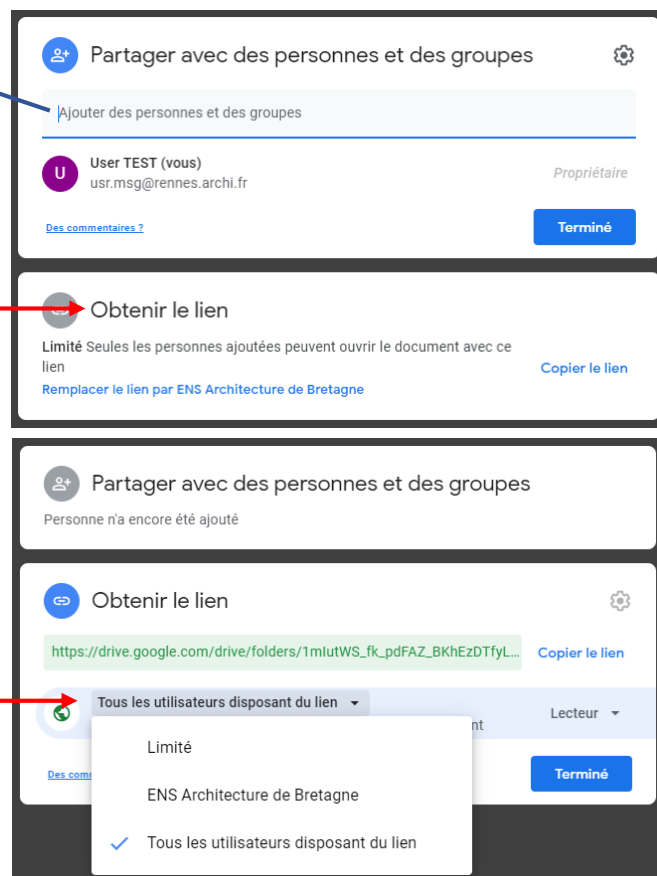
- 2- Modifier les paramètres de partage :

Par défaut le partage est limité : seules les personnes ajoutées dans le champ « Ajouter des personnes ou des groupes » auront accès au dossier, si elles ont une adresse Gmail.

Il faut donc modifier les paramètres :

Cliquer sur Obtenir le lien

Changer le mode de partage dans la liste déroulante et passer du mode « Limité » au mode « Tous les utilisateurs disposant du lien »



- 3- Copier le lien et l'envoyer par mail à son correspondant
- 4- Le correspondant copie/colle ce lien sur son navigateur favori et peut télécharger les fichiers